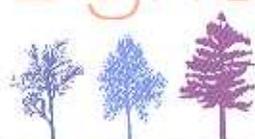


Le parc national de Dghoumes

Superficie : 8000 ha



[Situation géographique]

Le parc national de Dghoumes est situé à 35 km à l'Est de la ville de Tozeur. Accessible en voiture tout terrain en empruntant la route Tozeur-Kebill, au niveau du village de Dghoumes. Il représente les écosystèmes de végétation et de faune saharienne de la bordure Nord du Chott Jrid et du Chott el Fjaj.



[Statut juridique]

Sur proposition du Ministère de l'Agriculture des Ressources Hydrauliques et de la Pêche le Parc National de Dghoumes est créé par Décret N°2010-568 du 29 Mars 2010.



[Justification de création]

Préserver des diverses espèces halophiles de la bordure nord de chott El Jérid et celles rares ou devenues rares des versants des collines qui lui appartiennent ou qui l'entourent, comme le Panic à nœud épais ou le sumac. Compte tenu de la géomorphologie, de la diversité et de la richesse de sa flore et de sa faune des régions arides et sahariennes, de sa proximité du centre touristique de Tozeur, ce parc constitue un site très important pour le tourisme et la recherche scientifique.

[Bioclimat]

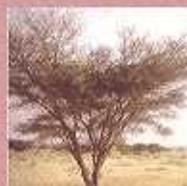
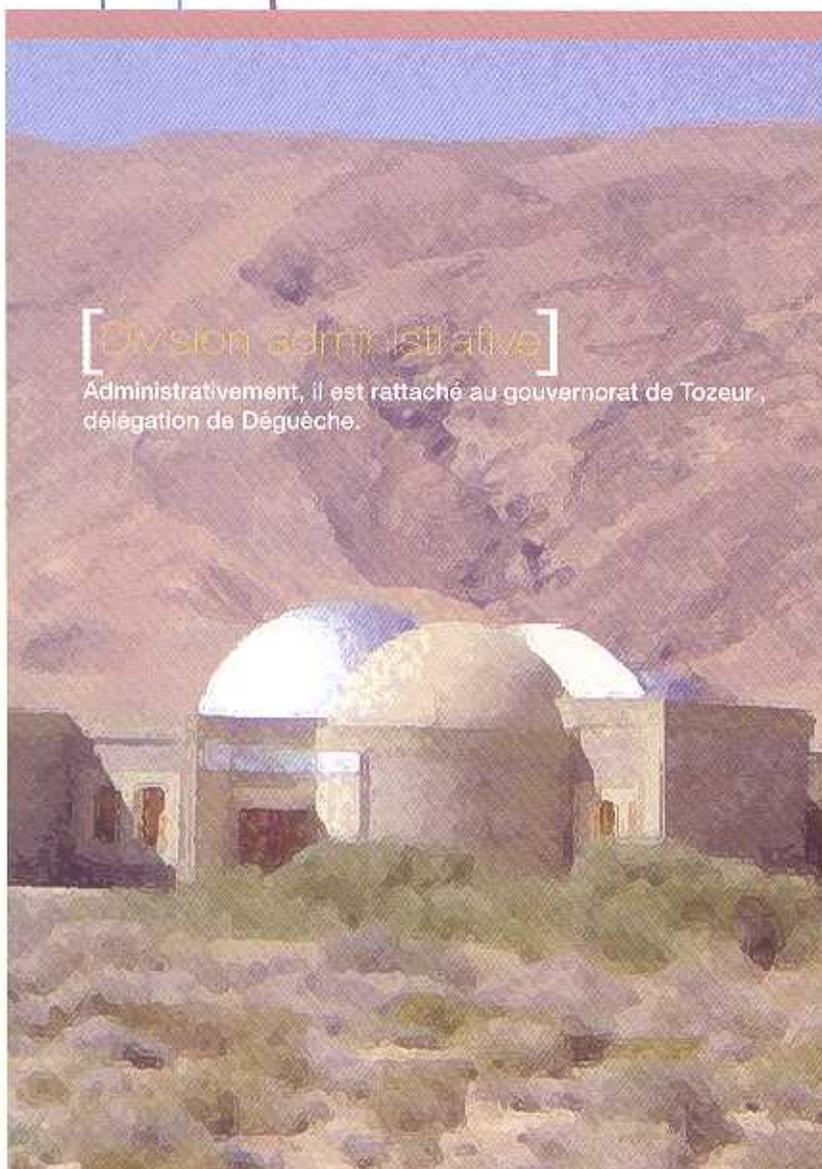
Le parc est situé dans l'étage bioclimatique aride inférieur à saharien supérieur.

[Caractéristiques écologiques]

Faune :
 Pour les mammifères Il est possible d'observer avec un peu de patience de jour comme de nuit : l'herisson du désert, l'herisson d'Algérie, la Musaraigne musette, la Musaraigne de Whitaker, le chat sauvage, la Gazelles dorcas, la gerbille nain, la Petite gerbille, la Grande gerbille, la Gerbille à queue en massue, la Mérieone du désert, la Mérieone de Libye, la Mérieone de Shaw, le Psammomys obèse, la Petite gerboise, le Gouidi, le Lièvre du Cap et le Rat à trompe. L'antilope Oryx dammah espèce disparue des steppes pré-désertiques arbustives, des plaines accidentées et des piémonts arides et dont les derniers ont été tués en 1912, a été réintroduit en 2007 dans ce parc par la Direction Générale des Forêts à partir du troupeau existant au parc national de Bouhedma et des zoos d'Europe et des USA. Chaque année en hiver et au printemps un grand nombre d'oiseaux migrateurs passe par le parc et y font escale. Les oiseaux sédentaires les plus caractéristiques de la zone sont : L'outarde Houbara, l'Aigle royale, le faucon lanier, le faucon de barbarie, le faucon crécerelle, la perdrix Gambia, le cour-vite isabelle, l'œdicnème criard ainsi que plusieurs genres de Ganga sahariennes. Pour les reptiles on peut noter la présence du Cobra qui est le plus grand serpent de Tunisie, il peut dépasser la longueur de 2m. Le cobra est coloré de brun noirâtre. Il fréquente les lavins boueuses. Il se nourrit de petits rongeurs, de lézards, de serpents. Son venin est mortel pour l'homme.

[Division administrative]

Administrativement, il est rattaché au gouvernorat de Tozeur, délégation de Déguèche.



Flore :

Depuis la mise en défens de ce parc en 1996, la végétation s'est considérablement développée ainsi que la multiplication de la faune sauvage réintroduite tels la gazelle dorcas et l'antilope oryx et l'autruche à cou rouge. Ayant disparu depuis plusieurs décennies le gommier ou Talh (Acacia raddiana) est réinstallée depuis 7 ans par le service des Forêts ; La hauteur de cet arbre atteint aujourd'hui les 5m et les espèces ligneuses basses commencent à réapparaître.